



Déclaration liminaire au GT PUC Phase 2 du 19 janvier 2017

P.U.C. : Pénurie Université Club !

À la lecture de ce projet, la CGT s'interroge sur la réalité de sa pertinence et sur sa logique. C'est à se demander si une bande de joyeux lurons, après la troisième mi-temps bien arrosée d'une rencontre sportive, ne s'est pas mise sur le coin du comptoir pour écrire ce théorème, histoire de se faire plaisir.

Dès les premières lignes, on s'aperçoit que Marseille, comme d'habitude, nage à contre courant des projets nationaux. À l'heure où la DG spécialise les bureaux et les tâches des agents sur l'ensemble du territoire pour une soit-disant plus grande efficacité et une LCF renforcée, la DR de MARSEILLE, elle, fait l'inverse, en voulant regrouper l'ensemble des tâches !

Bien sûr, nous avons bien compris que MARSEILLE, c'est l'état dans l'état. On fait ce qu'on veut ici ! On bafoue les règles de droit...on ne respecte pas les règles des GT, ni les CT...

Je vous rappelle que le drapeau tricolore flotte sur le bâtiment et que la FRANCE est un état de droit.

Lorsque vous modifiez à ce point les tâches, les missions des agents, vous le savez bien, le CHS compétent doit en être automatiquement averti et des GT convoqués ! Mais ici, on s'en moque, on passe en force. Ce que vous convoquez là aujourd'hui, ce n'est pas un GT, c'est une simple réunion d'information, en réalité les choses sont déjà en place.

Vous vous moquez des personnels et de leurs représentants, cela fait plus d'un an que l'on attendait cette réunion !!!

À travers ce projet, la CGT pointe le manque d'ambition et de combativité de notre administration locale qui préfère monter des usines à gaz plutôt que de se battre à Paris pour démontrer que MARSEILLE a besoin de moyens matériels et humains. Mais, vous, vous avez choisi de battre en retraite, comme d'habitude !

Les bureaux de Marseille et de Port Saint Louis ont besoin d'effectifs, ces bureaux sont à l'agonie, comment osez-vous ? Je vous rappelle que Marseille est le premier port de France, pensez-vous que les effectifs sont à la hauteur des enjeux ?

Avec 54 agents pour Port St Louis et seulement 50 à Marseille, c'est bien maigre, n'est-ce pas ? d'ailleurs, on lit bien votre propre aveu d'impuissance quand, en conclusion de votre laborieuse fiche technique, vous réclamez déjà « une nécessité de souplesse et d'adaptation » s'agissant de l'organisation du PUC 2 au sein des deux bureaux.

Et puis, vous avez dû manquer d'encre ou d'inspiration à la dernière partie sur l'immobilier qui est restée page blanche. Pourtant, dans la mise en œuvre du PUC 2, nous ne pouvons dissocier les missions de l'immobilier.

Alors, il s'agirait peut-être de revoir la copie !

Pour les personnels, aujourd'hui, nous réclamons une fiche technique complète sur le projet PUC Phase 2 et pour les deux bassins, qui reprendra clairement :

- les effectifs mis en place,
- les tâches concrètes qui incomberont aux agents et dans quelles conditions,
- pour le bureau de Marseille: le projet immobilier concret,

Si vous êtes douaniers comme nous, vous savez que compte tenu de la complexité des réglementations douanières, de la multiplicité des télé-procédures douanières et portuaires, nul ne peut prétendre à être efficace dans la polyvalence, trop souvent synonyme de confusion et d'inefficacité.

Alors, aujourd'hui, en réponse à ce projet irrationnel, **nous avons une contre-proposition à vous faire**, pour que le PUC phase 2 prenne vraiment en compte les spécificités et technicité du schéma portuaire actuel , c'est à dire, la prise en charge portuaire et le dédouanement.

Pour nous permettre de vous exposer nos propositions, à vous d'ouvrir vraiment un espace de concertation et de dialogue...

Les représentants des personnels,